

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze et le dix du mois de décembre, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique Dauby Maire.

Date de convocation : 2 décembre 2014

Présents tous les membres sauf :

Mme Depoil Pascale, excusée, représentée par Mme Marchandiau Perrine, Mme Benas Nathalie, excusée, représentée par Mme Chevalier Aurélia,

Secrétaire de séance : JP Ducrot Verdun

1) Nouvelles réformes à venir à la communauté de communes.

La mutualisation a été évoquée sur le fonctionnement (matériel uniquement), la commune de Nanton n'est pas favorable à la mutualisation du personnel administratif des communes. Un courrier a été envoyé à la communauté de communes.

La loi nous impose d'approuver les nouveaux statuts de la communauté de communes (la commune conserve la gestion de l'assainissement collectif). Le conseil Municipal demande une étude d'impact au cas où la communauté de communes souhaiterait prendre de nouvelles compétences à l'avenir, surtout si des travaux, liés à cette nouvelle compétence, ont été engagés par les communes (voir travaux d'assainissement prévus sur la commune). Les nouveaux statuts sont adoptés avec 8 voix pour, 7 contre.

2) Evocation de l'inventaire de la section culture, une liste du patrimoine a été établie. Trois sujets ont été retenus et évoqués à la réunion : la grange de la guiche à côté de l'église, la statue du saint Laurent en bois et la fontaine à rénover place Jean Jean au bourg de Nanton. L'inventaire a été envoyé à la communauté de communes dans l'attente d'une réunion de la commission culture.

3) Le conseil municipal vote et approuve le schéma directeur réalisé par l'ancienne équipe du conseil municipal à l'unanimité.

4) Constitution d'une commission d'appel d'offres et d'ouverture de plis dans le cadre d'une procédure de marchés adaptés qui sera composée de :

Mme Véronique Dauby

M Romain Biard

M Didier Haas

M Didier Colas

M Jean Pierre Ducrot Verdun

Mme Aurélia Chevalier suppléante.

Mme Perrine Marchandiau, suppléante.

M. Cédric Garrot, suppléant.

A l'unanimité du conseil municipal. Cette commission étudiera les propositions reçues après le lancement des marchés de travaux d'assainissement. Un accompagnement de l'Agence Technique Départementale (ATD) est envisagé. Le conseil municipal retient

l'accompagnement jusqu'à la réception des travaux pour une cotisation de deux euros par habitant (la commune verse actuellement 1€/habitant).

- 5) Réfection du foyer rural. Mme le maire informe des réponses favorables des différentes demandes de subventions, le projet peut être finalisé auprès d'un architecte.
- 6) Lecture du rapport sur le comptage des voitures dans le bourg de la commune, et sur la traversée du hameau de cervelles ainsi que leurs vitesses.
- 7) Lecture de la séance de la réunion du syndicat des eaux : création d'une commission de protocole d'urgence pour éviter la mésaventure rencontrée lors de la pollution des réservoirs. Contrat passé par le syndicat avec la lyonnaise des eaux pour analyser instantanément la qualité de l'eau dans les réservoirs.
- 8) Rénovation du café épicerie de Nanton : Mme le Maire informe que dans le cadre du changement d'huisseries du café, la commune a la possibilité de faire une demande de subvention européenne, si ces travaux sont accompagnés de la vente dans l'épicerie de produits de producteurs régionaux. Le conseil municipal autorise Mme le Maire à faire la demande de subvention.
- 9) Madame le maire donne lecture d'un courrier concernant le don qui avait été fait à la commune d'un Ginkgo biloba (arbre planté à Sully). Le conseil se prononce favorablement pour la mise en place d'un écriteau explicatif.

Levée de séance à 21h40